

# Muni-Info

Saint-Élie-de-Caxton – Volume 22 – numéro 03 – Juillet 2011



Édition pour Internet basse vitesse

La version intégrale avec la mise en page originale distribuée à tous les résidents permanents est disponible à la municipalité.

Muni-Info, page 2

## MOT DU MAIRE

### « Après la pluie, le beau temps »

Bonjour Caxtoniens et Caxtoniennes,

Une autre saison estivale débute. Et comme l'on dit souvent : « Après la pluie, le beau temps ». Nous espérons que cet été sera beau et merveilleux pour que nous puissions mener à bon terme les activités prévues.

Pour la quatrième année consécutive, votre conseil municipal a procédé à l'embauche de dix-huit étudiants (es) afin de bien recevoir nos touristes et aussi de permettre à nos gens, malgré le va-et-vient, de vivre dans un village propre et accueillant. Notre Saint-Élie doit demeurer notre Saint-Élie avec ses soirées paisibles, sachant que les balades se terminent à 17 heures.

Enfin, nous vous rappelons que toutes les dépenses appliquées au tourisme sont payées par les revenus de ce dernier et qu'en 2010, un surplus de cinq mille dollars a été constaté au budget touristique.

### Deux nouvelles chroniques dans le Muni-Info

Par Paul-André Garceau

Comme la présentation et la diversification des textes dans le Muni-Info sont des éléments sur lesquels nous voulons mettre la priorité, il aura donc été décidé d'ajouter dans ce numéro deux nouvelles chroniques qui, nous l'espérons, sauront vous plaire. L'une est produite par le Réseau biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie (page 20) et l'autre par le responsable du bureau d'accueil touristique de Saint-Élie-de-Caxton, votre humble serviteur (page 22), à qui l'on a demandé d'écrire une chronique sur les différentes difficultés que l'on peut parfois rencontrer en français. C'est donc avec les pléonasmes (les répétitions inutiles de mots) que j'amorcerai le tout, ce mois-ci, en espérant que cela puisse vous être utile dans vos futures correspondances.

Pour tout commentaire ou suggestion :

[paul-andre.garceau@sogetel.net](mailto:paul-andre.garceau@sogetel.net)

BON ÉTÉ !

Page 3

### Règlement sur les embarcations de plaisance

Par Anne-Claude Hébert-Moreau

Le Règlement sur la compétence des conducteurs d'embarcations de plaisance oblige les conducteurs d'embarcations de plaisance munies d'un moteur utilisées à des fins récréatives

(dont les quais pontons avec un moteur électrique) à détenir en tout temps à bord la preuve de leur compétence. Ces exigences sont entrées progressivement en vigueur sur une période de 10 ans. Une preuve de compétence est requise à bord depuis le 15 septembre 2009 pour tous les conducteurs.

Pour les embarcations de plaisance motorisées de moins de 6 m (19 pieds 8 pouces) de longueur, il faut :

- Un vêtement de flottaison individuel ou un gilet de sauvetage homologué au Canada et de taille appropriée pour chaque personne à bord
- Une ligne d'attrape flottante d'au moins 15 m (49 pi 3 po) de longueur
- Un dispositif de propulsion manuelle (rames) OU une ancre fixée à un câble, à un cordage, à une chaîne ou à une combinaison de ceux-ci, d'au moins 15 m (49 pi 3 po) de longueur
- Une écope OU une pompe à main munie d'un tuyau suffisamment long pour permettre à la personne utilisant la pompe de vider l'eau par-dessus bord. Aucune écope ou pompe à main n'est requise lorsqu'il s'agit d'un multicoque à divisions multiples fermées, comme les pontons.
- Une lampe de poche étanche OU trois signaux pyrotechniques de type A, B ou C homologués au Canada
- Un dispositif ou un appareil de signalisation sonore (sifflet, etc.)

Vous pouvez consulter ce règlement sur le site de Transports Canada :

[www.tc.gc.ca](http://www.tc.gc.ca)

## **L'EAU POTABLE : UNE DENRÉE PRÉCIEUSE !**

Le Gouvernement du Québec est à mettre en place sa stratégie d'économie d'eau potable à laquelle les municipalités seront soumises.

Avec l'arrivée du beau temps, nous aurons une foule de raisons d'utiliser l'eau, cette « denrée précieuse ».

Nous vous invitons à vous en servir avec sagesse, modération et respect.

Pour les gens du secteur desservi par l'aqueduc (règlement 2004-003), voici les heures d'arrosage permises :

Adresses paires (dates paires) et impaires (dates impaires) : de 20 h 30 à minuit

Merci de votre collaboration !

Page 4

## **Merci de nous aider à assurer un service de qualité**

Par Collectpro

Afin de s'assurer que la collecte se fasse en toute sécurité, les citoyennes et citoyens sont invités à prendre note des mesures suivantes :

- Il vous faut placer les bacs roulants de matières résiduelles de façon à ce qu'ils soient orientés les poignées vers la voie routière.
- Les bacs roulants sans roues ou roues brisées ne sont pas acceptés.
- Les matières résiduelles doivent être déposées dans des poubelles conformes (poignées extérieures) et les matières en vrac doivent être attachées.
- Il faut que les matières résiduelles soient sorties avant 7 heures le matin.

- Il ne faut pas mettre les déchets dans les bacs bleus, car ainsi ils ne peuvent être ramassés; cela serait une infraction pour la coopérative.
- Des barils en plastique coupés ne sont pas acceptés, car ils sont trop dangereux; il y a eu des accidents.
- Les contenants de 20 litres en métal ne sont pas acceptés.

Merci de nous aider à assurer un service de qualité

## **RÈGLEMENTS ADOPTÉS DEPUIS LE DÉBUT DE 2011**

RÈGLEMENT 2011-001 : régissant la location du centre communautaire

RÈGLEMENT 2011-002 : concernant une nomination de voies de circulation

RÈGLEMENT 2011-003 : concernant la vitesse sur le territoire de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

RÈGLEMENT 2011-004 : règlement pour permettre la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux

RÈGLEMENT 2011-004A : modifiant le règlement 2011-004; règlement pour permettre la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux

RÈGLEMENT 2011-005 : modifiant le règlement du plan d'urbanisme révisé 2010-011

RÈGLEMENT 2011-006 : modifiant le règlement de zonage 2010-012

RÈGLEMENT 2011-007 : modifiant le règlement sur les conditions d'émissions des permis de construction portant le numéro 2010-015

RÈGLEMENT 2011-007A : amendant le règlement 2007-007 concernant le contrôle des chiens sur le territoire de Saint-Élie-de-Caxton

RÈGLEMENT 2011-008 : concernant la cueillette sélective des matières résiduelles

RÈGLEMENT 2011-009 : règlement constituant le site du calvaire site patrimonial

Consultation ? À la Maison du citoyen ou via le site Internet : [www.st-elie-de-caxton.com](http://www.st-elie-de-caxton.com)

Page 5

### **Le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec**

Par Micheline Allard, directrice générale

Depuis le 1er avril 2011, le Ministère oblige la Municipalité à inscrire ses appels d'offres et contrats sur le site électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec, le SEAO. La Municipalité doit également avoir un hyperlien vers le SEAO sur son site Internet.

Le système électronique d'appels d'offres (SEAO) est le diffuseur officiel des appels d'offres des ministères et des organismes du gouvernement du Québec et des entités des réseaux parapublics (municipalité, organisme municipal, commission scolaire, cégep, université, hôpital, CLSC, etc.) ainsi que de la plupart des sociétés d'État.

Ce site publie des avis dans les catégories suivantes : biens, services et construction.

Vous pouvez consulter ces avis et visualiser les documents d'appels d'offres et les plans à l'écran. Toutefois, si vous voulez commander ces documents ou avoir accès à certaines fonctionnalités, vous devez vous abonner. Notez que vous pouvez acheter certains documents à un prix forfaitaire, sans être abonné.

Vous pouvez consulter Appels d'offres sur SEAO sur notre site Web à l'onglet

Gestion municipale ou au lien suivant : <https://www.seao.ca>

## **Publicité**

### **Centre d'accès Internet (CACI)**

Toujours vous présenter, au préalable, au comptoir du 52, chemin des Loisirs, pour accès d'utilisation et signature du registre des présences.

Heures d'accessibilité Internet

Mardi : 9 h 30 à 11 h ; 13 h 30 à 15 h ;  
18 h 30 à 21 h (bibliothèque)  
Mercredi : 9 h 30 à 11 h ; 13 h 30 à 15 h  
Jeudi : 9 h 30 à 11 h ; 13 h 30 à 15 h.

Ouvert même l'été

Page 6

### **L'ancien garage Déziel renaît de ses cendres**

Par Paul-André Garceau

Le Garage Déziel est une institution à Saint-Élie-de-Caxton. Et c'est pourquoi en se portant acquéreur de cette bâtisse, en 2009, la Municipalité a voulu redonner à ces lieux un second souffle. Non commercial cette fois-ci mais plutôt culturel. Certes, les discussions auront été nombreuses quant à la future vocation à donner à ce garage. Enfin, il y aura eu récemment consensus. Cet endroit, en a-t-on conclu, en sera un de « jasage » et de souvenirs, pour nos gens d'ici d'abord et les touristes ensuite, agrémenté d'expositions et d'artisans à l'oeuvre.

Pour cette première année, c'est l'artiste multidisciplinaire Marcel Goudreau, de Saint-Barthélemy et ses figurines en 3D qui a été retenu comme exposant, de juillet à octobre. GRATUIT.

De 10 h 30 à 17 h 30, tous les jours.  
Info : 819 221-2839

### **Qu'est-ce qu'une vie réussie ?**

Par Francine Buisson

Le bonheur, c'est quoi ? Une question qui ne concerne pas que l'individu, mais toute la société. Si le XXe siècle a été, dit-on, le siècle du bonheur, ce n'est pas d'hier, cependant, qu'on y réfléchit et qu'on le pratique. Presque tous les philosophes ont apporté leur point de vue sur cette question éthique fondamentale. De l'antique « juste milieu » vertueux au moderne « droit au bonheur » en passant par les grandes utopies de l'homme nouveau, nous ferons un survol pertinent des réponses proposées par les plus grands d'entre eux, de Pythagore à Al Gore...

**Coût** : 100 \$ (ajoutez des frais d'admission de 30 \$ pour une première inscription à l'UTA de l'UQTR. Payable une seule fois). Est accepté un chèque libellé au nom de l'UQTR (UTA).  
**Session automne 2011** : Début le mardi 27 septembre 2011, de 13 h 30 à 15 h 30 (10 sessions de 2 h).

**Lieu** : Centre communautaire, 52, chemin des Loisirs Lieu d'inscription : secrétariat municipal, sur les heures de bureau, du mardi au vendredi.

**Date limite d'inscription** : Le 12 août 2011

**Nombre d'inscriptions** : minimum de 25, maximum de 35. Une priorité d'inscription est accordée aux Caxtoniennes et Caxtoniens jusqu'au 25 juillet 2011. Après cette date, si des places sont disponibles, l'offre s'étendra à la population régionale.

**Pour info** : Francine Buisson (819 221-5678) ou Sylvain Dompierre (819 221-2238).

## **UN BRIN DE FOLIE**

Je dois m'en confesser, je suis allée de nuit dans votre village prendre une repousse de l'arbre à paparmanes et deux lutins ont suivi.

Ils dorment toujours dans mon jardin et j'espère être capable d'en prendre bien soin... ils se nourrissent probablement de paparmanes, car elles disparaissent peu à peu de l'arbuste.

Dites-moi que vous me pardonnez SVP, SVP (je suis à genoux) mais l'arbuste est vraiment mignon ! Les lutins aussi... et que puis-je faire d'autre pour les garder en santé ?  
Un brin de folie, ça illumine une journée !

Lucie de Québec

Page 7

## **Les objectifs du suivi des fosses septiques**

Par Anne-Claude Hébert-Moreau

En 2009, toutes les installations septiques du Lac Plaisant ont été évaluées. En 2010, plutôt que de faire un suivi systématique des fosses lac par lac, comme cela avait d'abord été prévu, la Municipalité a évalué les fosses les plus potentiellement polluantes en tenant compte de critères, tels : l'année d'installation, le type de réservoir, etc.

Le processus de suivi de fosses septiques de la municipalité (plus de 1 200) se poursuivra en 2011 ; il sera fait par mesdames Agapi Bourdeau-Kadianakis et Sophie Savard. Ces personnes vous téléphoneront pour prendre rendez-vous avant de se présenter chez vous.

## **Rappel des objectifs du suivi des fosses septiques**

Lors du suivi des fosses septiques (dispositifs d'évacuation et de traitement des eaux usées), la Municipalité poursuit trois objectifs :

- Inventorier les installations septiques existantes : effectuer un inventaire, déterminer (par des inspections sur le terrain, les caractéristiques des installations) et consigner les renseignements obtenus dans une base de données.
- Classer les installations septiques existantes en fonction de leur degré d'impact sur l'environnement en utilisant des critères faciles à vérifier.
- Élaborer un plan correcteur identifiant les travaux requis pour corriger les installations déficientes afin de rendre ces installations conformes au Règlement Q-2, r. 8.

Pour plus de détails sur le processus de suivi des fosses septiques déjà présenté dans un article du Muni-Info-Été 2010, consulter notre site Web : [www.st-elie-de-caxton.com](http://www.st-elie-de-caxton.com) aux onglets suivants :

- Onglet Services/Services aux citoyens/Fosses septiques
- Onglet Services/Services aux citoyens/Environnement/Le suivi des fosses septiques

En naviguant sur ces onglets, vous trouverez aussi des informations sur le fonctionnement d'une fosse septique, sa vidange, des conseils pour prolonger la vie de votre installation et le *Guide de bonnes pratiques pour le propriétaire d'une installation septique*.

## **COLLECTE DE SANG**

Pour une 11e année consécutive, une collecte de sang aura lieu à Saint-Élie-de-Caxton le mardi 2 août prochain au centre communautaire. On vous attend! Votre don est important. Qui sait ? Peut-être en aurez-vous besoin... un jour ! Merci

LE MARDI 2 AOÛT 2011

Page 8

### **Le feu laisse des traces irréparables**

Qui fait un feu de camp :

Choisit un endroit dégagé,

Le fait de petite dimension,

Assure une surveillance constante,

Prend le temps de l'éteindre avant de quitter les lieux.

Vous voulez fumer ?

Immobilisez-vous sur une surface dégagée et éteignez bien votre cigarette avant de reprendre vos activités.

### **PERMIS EN TOUT TEMPS**

Avec l'arrivée de la belle saison, le Service incendie de Saint-Élie-de-Caxton tient à rappeler aux citoyens qu'il est strictement interdit de faire des feux de joie, d'artifice ou à ciel ouvert sur sa propriété sans faire au préalable la demande d'un permis de brûlage auprès de la Municipalité.

Info : Mario Samson,  
819 221-2839, poste 2943

### **Offre d'emploi : pompiers volontaires**

La Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton est à la recherche de candidatures pour combler deux postes de pompiers volontaires. Sous la direction du directeur du Service incendie, il aura à assumer les tâches et responsabilités suivantes :

#### **TÂCHES ET RESPONSABILITÉS**

- Porter assistance aux citoyens lors de combats d'incendie sur le territoire de la municipalité ou sur tout autre territoire pour lequel il existe une entente intermunicipale
- Intervenir lors de situations d'urgence
- Participer à des formations et simulations de situations d'urgence
- Participer à des activités de prévention et d'éducation au public

#### **QUALIFICATIONS ET EXIGENCES**

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Excellente capacité physique
- Aptitudes à travailler en équipe
- Bonne capacité de résistance au stress, de communication et d'apprentissage
- Ne posséder aucun antécédent criminel
- Détenir un permis de classe 4 a ou s'engager à l'obtenir dans la 1re année

- S'engager à suivre la formation pompier 1 de l'École nationale de pompiers du Québec
- Fournir, sur demande, une attestation médicale
- Être domicilié dans la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

52, chemin des Loisirs

Saint-Élie-de-Caxton, QC

G0X 2N0

Télécopieur : 819-221-4039

Courriel : [saintelie@sogetel.net](mailto:saintelie@sogetel.net)

Le masculin est employé dans le but d'alléger le texte.

Page 9

### **Demandez votre pochette de bienvenue**

Par Francine Buisson

À compter de juillet, une pochette de bienvenue sera remise aux nouveaux locataires de la municipalité. Elle contiendra toutes les informations nécessaires pour faire connaître le milieu de vie caxtonien. Pour réclamer ce document, les nouveaux venus devront se présenter au secrétariat municipal, aux heures d'ouverture habituelles des bureaux.

DU MAR au VEN :

9 h à 12 h

13 h à 16 h

52, chemin des Loisirs

Tél. : 819 221-2839, poste 2900

### **Merci à Julie, Annie et Élane**

Par Francine Buisson

Nous remercions très sincèrement Annie Plante, Julie Bournival et Élane Legault pour leur implication, leur belle énergie, leurs idées et leur participation à l'évolution du Comité local de la famille et à la concrétisation de projets communautaires majeurs. Nous leur souhaitons bonne chance dans leurs nouveaux défis! La vie nous conduit toujours plus haut, toujours plus loin...

## **TRAVAUX PUBLICS**

### **Avis aux résidents du Lac Marchand**

Vous habitez le secteur du Lac Marchand à Saint-Élie-de-Caxton et vous n'êtes toujours pas branché au nouveau réseau d'aqueduc récemment implanté? Pour ce faire, il suffit de communiquer avec monsieur Mario Samson au 819 221-2839, poste 2943

### **Travaux de pavage**

Afin de rendre cette voie davantage carrossable, des travaux de pavage ont été effectués au cours des dernières semaines sur la route des Lacs (entre Saint-Louis et l'entrée du Lac Long). Plusieurs ponceaux ont également été changés. De plus, prochainement, à cet endroit, l'entretien de la piste cyclable sera complété.

## **Travaux de débroussaillage**

Avis aux usagers de la route : Pour améliorer la visibilité et accroître la sécurité des automobilistes et camionneurs, des travaux de débroussaillage seront effectués sur tout le réseau routier de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton cet été.

Page 10

## **Deux Caxtoniennes honorées par le Lieutenant-gouverneur : PAMELA BOUCHER**

Impliquée dans la vie de son école depuis son arrivée au secondaire, Paméla Boucher organise différentes activités au sein du conseil des ministres, dont elle fait partie.

Audacieuse, créatrice, fiable, calme et faisant preuve d'une grande maturité pour son âge, elle devient la première ministre de l'école lors de sa dernière année. Elle occupe ce poste avec enthousiasme en démontrant beaucoup de leadership. Elle mise d'abord sur les compétences de chacun et fait jaillir le meilleur d'eux-mêmes facilitant ainsi le travail en équipe. D'ailleurs, lorsqu'elle siège au conseil d'établissement de l'école, elle prend soin de mettre en valeur les idées et projets mis sur pied par les membres du conseil des ministres qu'elle représente. Elle a un grand respect pour tous les élèves de l'école et ceux-ci apprécient sa discrétion et son écoute.

Paméla est aussi une personne généreuse et engagée envers sa communauté. Elle possède une grande force intérieure qui l'amène à relever des défis toujours plus grands, comme l'organisation d'un «24 heures d'improvisation » où elle doit recruter des bénévoles et regrouper plusieurs équipes d'impro de la région au profit d'Opération Enfant Soleil. Ce défi, comme tous les autres auxquels elle prend part, est un succès.

Paméla est membre de la troupe de théâtre parascolaire. La culture, le théâtre et la scène font partie de ses passions. Elle nous les partage en participant comme auteur-compositeur de capsules théâtrales qu'elle interprète avec brio lors des événements du Secondaire en spectacle.

Paméla souhaite faire des « Arts de la scène » son métier. Elle se dirige en communication l'an prochain. Avec tout le talent que nous lui connaissons, sa volonté de réussir et son dynamisme, nous sommes confiants qu'elle atteindra ses objectifs. Paméla, nous sommes très fiers de toi ! Bon succès !

Paméla Boucher occupe un emploi d'été à la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton pour une deuxième année consécutive.

Page 11

## **Deux Caxtoniennes honorées par le Lieutenant-gouverneur : ROXANNE PELLERIN**

Bien que plusieurs élèves du Shawinigan High School possèdent des qualités dignes de mention, Roxanne se démarque d'une façon particulière en raison de son excellente attitude, de son dévouement pour notre communauté, de son respect et de sa maturité. Étudiante figurant au tableau d'honneur de notre établissement, Roxanne prend à cœur ses études de cinquième secondaire en mettant tout en œuvre pour réussir et pousser plus avant sa compréhension des nombreux sujets d'actualité complexes traités en classe. Elle entreprend tous ses travaux et projets avec motivation, mais cela ne l'empêche pas de participer à la vie de l'école et de sa localité, Grand-Mère. Roxanne a une grande capacité d'écoute et est toujours disposée à prêter une oreille attentive. Elle ne refuse jamais de donner un coup de

main à l'école, par exemple en participant à la confection des décors de la pièce de théâtre de Noël ou en accomplissant diverses tâches. On la voit souvent aider de façon spontanée un camarade de classe qui souffre de dyslexie. Si de nouveaux élèves s'ajoutent à la grande famille du Shawinigan High School, Roxanne s'empresse de les aider à s'intégrer.

Depuis trois ans, Roxanne travaille bénévolement à la cafétéria de l'école en participant à la préparation et au service des repas. En juin dernier, elle a d'ailleurs aidé à préparer et servir les 200 petits gâteaux servis à l'occasion de la cérémonie des grades des élèves de cinquième secondaire.

Tous les jours, avant et après les cours, on la voit donner un coup de main au Service de garde du SHS. Elle fait également de l'aide aux devoirs en mathématique et en anglais et participe à l'élaboration des bricolages. Roxanne fait aussi partie des guides.

Roxanne est une jeune femme qui exerce vraiment une influence positive sur notre milieu scolaire.

Winnifred Lilley, titulaire 5e secondaire

Page 12

### **Prenez le temps de perdre votre temps**

Par Louise Lemay

Enfin, la période estivale qui arrive ! À quoi pensez-vous ? Temps d'arrêt, loisirs, pique-nique, camping, jardinage, terrasse, voyage, bricolage, vélo, rencontres amicales et quoi d'autre encore... Oui, la période estivale est un moment précieux dans l'année. Elle est bénéfique à plusieurs points de vue. Sur le plan de la santé : pour refaire ses forces, se reposer d'une année bien remplie, s'occuper de soi ; du rythme de vie : rompre avec la routine, s'amuser plus souvent, jouer dehors, jardiner avec les enfants, s'accorder de petites folies ; social et familial : prendre le temps de vivre en famille, resserrer les liens familiaux, s'occuper des autres, vivre ensemble des moments agréables, dire plus souvent à l'autre « Je t'aime » ; culturel : faire de nouvelles découvertes ; spirituel : se ressourcer, mieux apprécier la vie, se préparer intérieurement à vivre une autre étape et dire souvent à Dieu : Merci.

### **Bénévoles demandés**

(LL) - Vous connaissez peut-être le proverbe sénégalais

« ça prend tout un village pour élever un enfant ? » Pour paraphraser ce proverbe, je dirais que « ça prend toute une communauté pour soutenir la famille ». Comment soutenons-nous les familles de nos milieux ? De quelle manière exprimons-nous notre souci pour l'éducation de la foi des jeunes et des familles ?

### **Catéchètes recherchés**

(LL) - Si vous êtes intéressés par la catéchèse, vous pouvez aussi être catéchète, accompagnateur pour guider nos jeunes dans le cheminement de leur foi (une formation est donnée). Vous pouvez communiquer avec moi et il me fera plaisir de répondre à vos questions et vous accueillir dans l'équipe.

Louise Lemay, agente de pastorale 819 221-2706

### **Faites partie de la génération qui économise !**

(CB) - Épargnez sur vêtements, chaussures, accessoires et articles usagés, literie, jouets, vaisselle, bibelots, etc. Tous les lundis, spécial sacs à 3 \$, 2 \$, 1 \$ ou 2 pour 1. De 9 h à 20 h

30. Faites partie de la génération qui économise ! Ne manquez pas ça ! Où ? Au comptoir vestimentaire, situé au sous-sol de l'église de Saint-Élie-de-Caxton. Vous avez le goût de faire du bénévolat ? Communiquez avec Carole Bellemare : 819 221-4592. On vous attend !

Page 13

### **Retour des messes en plein air**

La communauté de Saint-Élie-de-Caxton vous invite, comme à tous les étés, à participer les dimanches à notre messe en plein air. Dès le 26 juin au 4 septembre 2011 inclusivement, à 10 h 30, vous êtes conviés à cet instant de recueillement dans un lieu unique et apaisant, au magnifique site du Calvaire de Saint-Élie-de-Caxton. Un incontournable dans votre été !

Merci à nos bénévoles, généreux commanditaires et à vous toutes et tous pour votre belle participation à l'organisation des messes au pied de la montagne.

Nous vous souhaitons un bel été chaud et ensoleillé.

Programme des messes extérieures pour l'été 2011

26 juin : Âge d'or (Brigitte Samson)

3 juillet : Lac Bell (Lisette Gendron et Ghyislain Déziel)

10 juillet : Lac Plaisant (Liette Cyr et Réal Vennes)

17 juillet : Lac Long (Louise Lacroix et Raymond Légaré)

24 juillet : Lac Paterson (Frère Roger Bourassa)

31 juillet : Route des Lacs (Hélène Dupont et André Garant)

7 août : Messe des jeunes (Abbé Jean Arvisais et Maon Rebry)

14 août : Village Saint-Élie (Aline Bourassa et Ovide Bourassa)

21 août : Lac du Barrage et Place Garceau (Francine Bellemare et Marcel Gélinas)

28 août : Domaine Samson (Solange Samson et Martial Samson)

4 septembre : Messe au Calvaire (Chorale Saint-Élie)

Page 14

### **La Maison des jeunes et VRAK-TV**

Par Johanne Pinard

Ça bouge à la Maison des Jeunes de notre village. Nos adolescents et adolescentes ont vécu une expérience extraordinaire en début du mois de juin. Ils ont participé à une émission pour VRAK-TV. Les castings (distribution des rôles) se sont faits en mai.

Nous possédons aussi un nouveau café Internet, qui a pu voir le jour grâce au prix gagné chez Future Shop.

### **Rappel**

•Le camp de jour est en fonction et plusieurs activités loufoques seront organisées pour les ados au cours de l'été.

•Nous continuons toujours à ramasser les bouteilles et cannettes vides.

DU LUN AU VEN : 17 h à 22 h

MODIFIABLE SELON LES ACTIVITÉS

## **Âge d'Or de Saint-Élie - ACTIVITÉS DE RETOUR EN SEPTEMBRE**

Par Brigitte Samson

C'est le temps des vacances pour votre comité.

Les activités de l'Âge d'or se sont terminées avec le souper de la fête des Mères et des Pères le 21 mai. Le tout reprendra en septembre : baseball-poche le mercredi après-midi et souper ainsi que soirée de danse le 3e samedi du mois avec le Groupe Évasion.

### **Publicité Maison des jeunes**

Camp de jour

Pour les enfants de 4 à 11 ans

Organisé par la Maison des jeunes

Inscription : Le jeudi 16 juin 2011 de 17 h à 20 h 30

Où : Maison des jeunes de Saint-Élie-de-Caxton

(251, rue Saint-Pierre)

Coût : 80 \$ par enfant payable lors de l'inscription

En collaboration avec la Municipalité

Horaire du camp de jour

Du 27 juin au 12 août 2011

Jours d'ouverture :

Lundi – Mercredi – Vendredi

Heures d'ouverture :

9 h à 16 h

Au camp de jour, les enfants doivent apporter leur dîner ainsi que deux collations santé !

Pour plus de renseignements :

Johanne Pinard, coordonnatrice de la Maison des jeunes 819 221-4030

Page 15

### **On porte la voix à Saint-Élie-de-Caxton**

Par Aline Bourassa

Le 14 mai dernier avait lieu le Récital de poésie « Porter la voix », au grand Centre communautaire de la Municipalité (52, chemin des Loisirs à Saint-Élie-de-Caxton).

Mise sur pied en 2010, La Route de la poésie Desjardins revient en 2011 grâce à la MRC Maskinongé. Dorénavant connue sous l'appellation : Expression poétique Saint-Élie-de-Caxton, elle est toujours chapeautée par les comités général et local, avec l'appui du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton.

### **MISSIONS**

Notre organisme à but non lucratif se donne une mission éducative intergénérationnelle auprès de la population caxtonienne, en particulier auprès de nos jeunes.

Notre mission se veut aussi culturelle en encourageant et stimulant l'expression individuelle par la poésie avec une possibilité de publication à l'intérieur d'un nouveau recueil en 2011. Le recueil 2010 (contenant une préface de Fred Pellerin) est déjà disponible dans plusieurs points de vente, dont la librairie Clément Morin à Shawinigan. Cet ouvrage constitue notre principal outil de promotion et de financement.

## **RETOMBÉES**

Les retombées de notre action pourraient être multiples et sont déjà perçues comme un outil pédagogique privilégié par nos enseignants qui désirent inculquer aux élèves une passion pour notre langue.

Savourez la fraîcheur de douces paroles poétiques enfantines jusqu'aux sages propos empreints de sérénité provenant de nos personnes âgées.

## **FINALE : 10 SEPTEMBRE**

Ce bel élan nous portera jusqu'au 10 septembre pour la finale nous révélant le résultat du classement de nos juges qui conduira les gagnants vers la « Route de la poésie Desjardins MRC Maskinongé » pour la grande finale de la MRC qui aura lieu à Sainte-Ursule le 22 octobre 2011.

## **SE RASSEMBLER POUR MIEUX AGENCER LES MOTS**

Bienvenue à toutes et à tous ! le 10 septembre à Saint-Élie-de-Caxton au 52, chemin des Loisirs, à 19 h 30 (ouverture des portes à 19 h).

Pour info : Aline Bourassa [aline.bourassa@cgocable.ca](mailto:aline.bourassa@cgocable.ca)

Page 16

### **Nouvelle édition**

### **Maisons fleuries : Un outil d'amélioration continue d'embellissement horticole**

Par Francine Buisson

Avec le retour de l'été, l'horticulteur en nous met à exécution ses projets pour fleurir son lopin de terre et jouir pleinement de son environnement. Sous le même thème : « Je fleuris Saint-Élie, j'embellis mon coin de pays », le comité organisateur vous invite à fleurir et orner votre terrain ou votre résidence, selon vos goûts et votre créativité. La promotion s'adresse à tous les résidants, saisonniers ou permanents de la municipalité. Cette invitation se veut un outil d'amélioration continue d'embellissement horticole pour l'ensemble de notre territoire.  
Inscription

Pour participer, votre inscription est requise. Une seule participation par résidence est acceptée.

## **COUPON DE PARTICIPATION**

Compléter le coupon de participation ci-joint ou imprimer le formulaire à partir de notre site Web : <http://www.st-elie-de-caxton.com> / Gestion municipale / Formulaires.

Des coupons d'inscription sont également disponibles ainsi que des boîtes pour les déposer aux endroits ci-dessous:

Secrétariat municipal  
Marché René Samson  
Alimentation R. Audet  
Boulangerie En passant  
Le Marchand de glace

## **DATE LIMITE D'INSCRIPTION**

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 19 juillet 2011. Après cette date, celles-ci ne seront pas considérées.

## **PRISE DE PHOTOS**

Madame Marcelle et monsieur Yvan Chartier, membres du comité, prendront une photo aux emplacements inscrits. Une seule visite par propriété aura lieu entre la mi-juillet et mi-août. De plus, les lieux doivent être accessibles. Pour ceux et celles qui refusent la prise de photos, s'il vous plaît, l'indiquer sur votre coupon de participation.

Page 17

## **PRIX OFFERTS**

Parmi les coupons de participation reçus, il y aura attribution, par tirage au hasard, de quatre (4) bons d'achat d'une valeur de 100 \$ chacun provenant des Serres Serge Dupuis.

Cette promotion mise sur pied par votre conseil municipal se veut un soutien à vos initiatives d'embellissement de votre environnement. Participez en grand nombre et passez des heures de plaisir à jardiner votre milieu de vie ! Les gagnants seront connus lors de l'assemblée régulière du conseil municipal tenue le 1er août 2011.

Les membres du comité, Marcelle et Yvan Chartier, Joan Defoy et Francine Buisson vous souhaitent un été ensoleillé.

Consulter la page « Maisons fleuries » sur notre site Web

<http://www.st-elie-de-caxton.com/viecommunautaire/pages/VillageFleuri.aspx>

Consulter notre formulaire d'inscription en ligne

[http://www.st-elie-de-caxton.com.sp017.alentus.com/affairesmunicipales/Formulaires/1003\\_form\\_maisonsfleuriesv f%20juin%202011.pdf](http://www.st-elie-de-caxton.com.sp017.alentus.com/affairesmunicipales/Formulaires/1003_form_maisonsfleuriesv f%20juin%202011.pdf)

## **RECETTE**

### **Câpres de capucines**

#### **Ingrédients**

175 ml de boutons de capucines

75 ml d'eau bouillie

75 ml de vinaigre

1/2 c. à thé de sel

#### **Préparation**

Rincez les boutons à la grande eau;

Portez l'eau à ébullition, faites blanchir les boutons 1 minute, videz-les dans une passoire, passez-les sous l'eau froide et rincez;

Portez à ébullition l'eau et le vinaigre, puis ajoutez le sel et laissez-le se dissoudre;

Mettez les boutons dans un joli pot, versez le mélange vinaigré par-dessus et réfrigérez.

La texture et la saveur de câpres se développeront en les laissant mariner quelques jours, voire quelques semaines!

Recette fournie par Marcelle et Yvan Chartier

## PARTICIPATION « Je fleuris Saint-Élie, j'embellis mon coin de pays »

### COUPON D'INSCRIPTION

Nom :

Adresse :

Téléphone : \_\_\_\_\_

Pour la prise de photos, identifier par un (X) la principale attraction fleurie de votre propriété :

Balcon \_\_\_\_\_

Cour arrière \_\_\_\_\_

Aménagement paysager \_\_\_\_\_

Jardin aquatique \_\_\_\_\_

Autre \_\_\_\_\_

Page 18

### Le suivi des lacs selon des normes gouvernementales reconnues

Par Pierre Deshaies

La Municipalité a planifié avec notre organisme de bassin versant (OBVRLY) un projet similaire à ce qui a été fait en 2009 pour le lac Plaisant et en 2010 pour les lacs Long, Bell, Carolus, Lac Baribeau, Lac à la Perchaude, Lac du Barrage-Garand, Lac Rose-Muise, Lac Paterson et Lac Ouellet pour d'autres lacs sur notre territoire. Un montant de 5 000 \$ a été consenti par conseil municipal dans le budget 2011 pour le suivi des lacs suivants :

- Phase 1 : lac Fer à cheval, lac Grenier, lac Philibert, lac Raquette et deuxième lac Raquette, lac à Foin, lac à l'Île, lac à la Truite, lac des Chutes, lac du Bouleau, Premier lac du Cordon, Deuxième lac du Cordon, Troisième lac du Cordon.
- Phase 2 : finir la phase 2 pour les lacs Long et Bell (plantes aquatiques et sédiments).
- Phase 3 : aucun

À quoi correspondent ces phases dans le suivi des lacs ?

#### Phase 1 – Identification des lacs problématiques

La première phase du suivi consiste à identifier les lacs problématiques à partir des mesures suivantes :

1. **Profils physico-chimiques** de l'eau du lac. Mesure de la concentration en oxygène, de la température, du pH et de la conductivité des lacs :
  - a. Ces mesures sont prises au-dessus de la fosse du lac à tous les mètres jusqu'au fond ;
  - b. Ces mesures sont prises à l'automne, moment où la stratification thermique est maximale ;
  - c. Une concentration en oxygène inférieure à 50 % dans partie profonde du lac représente un signe d'eutrophisation (vieillesse prématuré du lac).
2. La **transparence de l'eau** mesurée à l'aide d'un disque de Secchi :
  - a. Cette mesure est prise à l'automne, moment où la productivité biologique est maximale ;
  - b. La transparence diminue avec l'augmentation de la quantité d'algues phytoplanctoniques dans le lac ;
  - c. Cette mesure permet donc d'évaluer les premiers signes de l'eutrophisation d'un lac. Les lacs eutrophes sont caractérisés par une faible transparence de leur eau.

## Phase 2 – Évaluation des symptômes des lacs identifiés

La deuxième phase consiste à évaluer les symptômes des lacs identifiés comme problématiques.

1. Analyse des résultats des lacs inscrits au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) à partir des paramètres suivants :
  - a. Le **phosphore total**, un élément nutritif dont la teneur limite ou favorise habituellement la croissance des algues et des plantes aquatiques ;
  - b. La **chlorophylle a**, un indicateur de la biomasse (quantité) d'algues microscopiques présentes dans le lac ;
  - c. Le **carbone organique dissous** a une incidence sur la couleur de l'eau et permet de nuancer les résultats de la transparence ;
  - d. Ces analyses permettent d'estimer le niveau trophique, c'est-à-dire le degré d'eutrophisation du lac.
2. Caractérisation du littoral des lacs par l'analyse des **plantes aquatiques**, la mesure de la **sédimentation** et de l'**abondance du périphyton**<sup>1</sup> :
  - a. Caractérisation réalisée dans la zone littorale du lac, soit dans la zone peu profonde du pourtour du lac.
  - b. Les mesures de la sédimentation permettent de cibler les secteurs de la zone littorale du lac soumis aux accumulations sédimentaires et par conséquent aux apports en nutriments.
  - c. L'abondance des plantes aquatiques et du périphyton permet d'évaluer l'historique des apports sédimentaires et en nutriments dans un secteur donné du lac.
  - d. De plus, la forte abondance des plantes aquatiques et du périphyton constitue une conséquence de l'eutrophisation et par conséquent un signe supplémentaire du vieillissement prématuré du lac.
3. Caractérisation des rives à partir de l'**Indice de qualité des bandes riveraines (IQBR)** :
  - a. L'IQBR permet une évaluation de la condition écologique de l'habitat riverain et de son impact sur l'intégrité du lac ;
  - b. L'IQBR, dont la valeur se situe entre 0 (très faible) et 100 (excellent), est donc un outil qui permet de quantifier et de comparer l'état des bandes riveraines ;
  - c. Il est ainsi possible de cibler les secteurs du lac nécessitant des améliorations à cet égard.

Suite aux résultats obtenus, il est possible de mesurer avec plus de précision les différents symptômes d'eutrophisation des lacs et, pour un lac, de cibler les secteurs contribuant le plus au vieillissement prématuré de ce dernier. À partir de ces résultats, il est ensuite possible d'évaluer la pertinence d'entreprendre la troisième phase de l'étude qui consiste à identifier les causes spécifiques et explicatives des perturbations que les lacs peuvent subir.

## Phase 3 – Détermination des causes de perturbation

La troisième phase consiste à déterminer les causes de perturbation des lacs identifiés comme problématiques.

1. Analyse du territoire naturel et occupé du bassin versant du lac :
  - a. Analyse réalisée à l'aide de la **géomatique** : quantification des territoires occupés par les milieux urbains, la villégiature, les infrastructures (chemins), les milieux humides, les forêts, etc. ;
  - b. L'analyse du territoire du bassin versant permet d'estimer la contribution des territoires naturels et occupés à l'aide de modèles basés sur les coefficients d'exportation en phosphore.

---

<sup>1</sup> Algues microscopiques de couleur brunâtre fixées à un substrat solide (roches, embarcations...).

2. Mesure de la **qualité de l'eau des tributaires** du lac :
  - a. Mesure des concentrations en phosphore, en carbone organique dissous (COD) et en matières en suspension.
3. **Identification des causes des perturbations** que le lac subit sur le terrain et par secteur du bassin versant :
  - a. Localisation des foyers d'érosion sur le terrain ;
  - b. Identification de sources ponctuelles et diffuses d'activités susceptibles de contribuer aux causes des perturbations.

Pour plus de détails sur le processus de suivi des lacs selon des normes gouvernementales reconnues, consulter notre site Web [www.st-elie-de-caxton.com](http://www.st-elie-de-caxton.com) à l'onglet suivant :

- **Milieu riverain/Conseils et outils/Le suivi des lacs - 3 phases** dans la caractérisation

En navigant sur cet onglet, vous trouverez aussi des informations sur les mesures complémentaires de protection du milieu riverain, un guide synthèse des bonnes pratiques à l'égard des plans d'eau, les sources de phosphore, etc.

À placer à l'agenda : Notre organisme de bassin versant (OBVRLY) viendra présenter les résultats des analyses effectuées en 2010 sur les lacs de notre municipalité **le samedi 16 juillet** à la salle communautaire de la Maison du Citoyen. Cette rencontre est ouverte à tous les propriétaires des lacs concernés.

- 9 h à 10 h 30 : Carolus, Baribeau, Perchaude, Barrage-Garand, Rose-Muise, Paterson et Ouellet.
- 10 h 45 à 12 h : Long et Bell
- 13 h 30 : Plaisant

Page 20

## CHRONIQUE BIBLIO

Saviez-vous qu'en tant que membre du grand Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie, votre bibliothèque municipale vous offre les services suivants?

### DOCUMENTS

Dépôt d'une collection de livres dont une partie est échangée trois fois par année, et qu'à chaque échange, 15 % des livres sont des nouveautés.

La plupart des livres dont parlent les médias sont disponibles, ainsi que des livres à gros caractères et une collection de livres audio.

Avec le prêt entre bibliothèques, vous avez accès à des millions de documents. Vous pouvez en moyenne vous procurer ces livres dans un délai de moins d'une semaine.

### SERVICES EN LIGNE

À l'aide de votre NIP (numéro d'identification personnel), vous pouvez consulter, réserver, renouveler ou annuler vos prêts 24 h/24 h, 7 jours par semaine.

Plusieurs ressources en ligne (journaux et magazines, encyclopédies, jeux, musique, mots croisés, etc.) vous sont offertes gratuitement.

### ANIMATION ET PROMOTION

Vous pouvez obtenir sans frais une trousse «Une naissance, un livre», d'une valeur de 15 \$ lorsque vous abonnez votre bébé de moins de 12 mois.

Le programme Sac-ado permet aux étudiants de 1re secondaire de se procurer gratuitement le sac promotionnel d'une valeur de 20\$ lorsqu'ils s'abonnent à la bibliothèque.  
La bibliothèque reçoit des outils pour l'animation des jeunes et des adultes.  
Vous voulez en savoir davantage? Venez nous rencontrer !

L'équipe de la bibliothèque municipale

Page 21

## **Bref compte rendu concernant la revégétalisation des rives**

Par Pierre Deshaies

### **Rappel**

Durant l'été 2009, deux personnes mandatées par la Municipalité ont visité vos propriétés afin de déterminer les limites de la rive à protéger conformément au *Règlement relatif à la revégétalisation des rives*, placé sur chaque terrain des « affichettes » indiquant ces limites, ... À l'été 2010, un officier municipal (police verte) a patrouillé tout le territoire afin de faire respecter le règlement (constats d'infraction et mesures correctives). Ce suivi se poursuivra en 2011.

Les trois premiers mètres de la rive doivent être végétalisés depuis l'automne 2009; à l'automne 2011, ce sera **10 à 15 mètres**, jusqu'à l'affichette, et il est défendu de tondre la pelouse dans la totalité de la rive, 10 à 15 mètres, depuis 2009.

Vous pouvez consulter le *Règlement relatif à la revégétalisation des rives* sur notre site Web [www.st-elie-de-caxton.com](http://www.st-elie-de-caxton.com) à l'onglet **Gestion municipale/Règlements municipaux/Règlement 2008-06**

### **Quelles plantes choisir ?**

Un moteur de recherche en ligne permet d'identifier rapidement les végétaux recommandés. Accessible via le site Internet de la Fédération Interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ), il permet d'effectuer des recherches en fonction des caractéristiques propres au site à revégétaliser telles la zone de rusticité, la localisation sur le talus, l'humidité du sol, l'exposition, le type de sol, la hauteur de la plante et son type de croissance :

<http://fihq.qc.ca/recherche-plantes.html>

Rappelons que cet outil a été conçu suite au lancement par la FIHOQ, en novembre 2008, du *Répertoire des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines du Québec*. Résultat de plusieurs mois de travail, le répertoire a été élaboré en collaboration avec l'Association québécoise des producteurs en pépinière (AQPP), le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), le Regroupement des organisations de bassin versant du Québec (ROBVQ) et grâce à une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Ce répertoire est accessible sur le site Internet de la FIHOQ :

<http://www.fihq.qc.ca/publications/rpertoire-des-vgtaux-recommands-pour-vgtalisation-8.html>

### **Nouvel outil**

Le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) vient de lancer un tout nouvel outil, les fiches d'aménagement des propriétés résidentielles. Le ROBVQ a créé ces fiches afin d'aider les propriétaires, tant riverains que citoyens, à minimiser les impacts des activités résidentielles sur l'eau. Ces fiches touchent divers sujets : la bande riveraine, le phosphore, la pelouse, l'eau de pluie et le ruissellement, l'imperméabilisation des sols et

l'installation septique. Elles fournissent des informations et des conseils pratiques sur des manières d'aménager et d'entretenir les propriétés pour limiter l'impact de ces dernières sur la qualité des plans d'eau.

Ces fiches sont disponibles sous format électronique sur le site du ROBVQ à l'adresse suivante : <http://www.robvq.qc.ca/documentation>

Page 22

### **Journée québécoise de la famille Soixante personnes participent à l'activité** Par Francine Buisson

Le samedi 14 mai dernier, à l'école Villa-de-la-Jeunesse, parents et enfants étaient invités à participer, en marge de la Semaine des familles québécoises, à une activité toute spéciale animée par la troupe Caravane. Sous le thème : « Pour un Québec famille... avec vous, ça bouge », le clown Gigi accompagné de Blanche-Neige ont accueilli les participants et remis un serpent à chacun.

À l'animation de la première partie, d'un arc-en-ciel, la mystérieuse COLORÈS est apparue, invitant les spectateurs à suivre sa danse autour de la Terre, au rythme des tambours de Sonorès. Du Pérou au Japon, en passant par le Mali, l'Égypte et la Russie, danse, musique et théâtre se sont rejoints pour fraterniser avec d'autres peuples dans un esprit de fête.

### **DAME NATURE : CAPRICIEUSE**

Puisque Dame Nature nous a gratifiés d'une journée de pluie, la deuxième partie de cette journée aura dû hélas se dérouler à l'intérieur (dans le gymnase). Lors de cette portion des activités, les enfants ont été invités à relever le défi en lançant des ballons-mousse dans le chapeau, les épaulettes et les pantalons de BiP, le ballon-panier géant. Les jeunes ont dansé et bougé, tout en créant plein de soleil à l'intérieur des murs de leur établissement.

### **SANS OUBLIER LES COMMANDITAIRES...**

Le Comité de la famille remercie très sincèrement les commanditaires de l'activité : monsieur Jean-Paul Diamond, député de Maskinongé à l'Assemblée nationale, la caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie et la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton. Un grand merci à l'équipe école et à tous les élèves pour la fabrication des serpentins destinés aux participants.

### **CHRONIQUE LINGUISTIQUE**

Par Paul-André Garceau

Vous est-il déjà arrivé de monter en haut ou descendre en bas inutilement ? Ou encore prévoir à l'avance un voyage qui malheureusement, à cause d'un imprévu quelconque, n'a pu se concrétiser ? Si oui, eh bien, dites-vous que vous n'êtes pas les seuls à avoir vécu de telles situations et commis de telles « erreurs » linguistiques, puisque le fait de répéter inutilement un mot avec un sens semblable est considéré en français comme une maladresse, que l'on appelle un pléonasme. Ainsi en est-il des expressions suivantes : actuellement en cours (en cours suffit), exporter à l'étranger (ce que l'on exporte va nécessairement à l'étranger, non?!), comme par exemple (par exemple suffit), plus meilleur (c'est déjà meilleur... alors !), marcher à pied (on marche habituellement avec nos pieds, non ?!), répéter deux fois (si je répète, donc, je dirai plus d'une fois la même chose), etc. Pour en savoir davantage et connaître d'autres expressions fautives du genre, je vous invite à visiter le site de l'Office

québécois de la langue française (l'OLF), sous l'onglet : BDL (banque de dépannage linguistique), là où dans l'espace rechercher vous devez taper le mot pléonasme.  
Dans la prochaine publication : les anglicismes.

Page 23

Près de soixante personnes se sont rassemblées, le 14 mai dernier, à l'école Villa-de-la-Jeunesse pour souligner la Semaine des familles québécoises. Bravo à tous ceux et celles qui ont participé à cet événement !

Page 24

## **Nous joindre**

### **Centre communautaire**

50, Chemin des loisirs  
Saint-Élie-de-Caxton (Québec)  
G0X 2N0

Tél : (819) 221-2839

Fax : (819) 221-4039

Courriel : [saintelie@sogetel.net](mailto:saintelie@sogetel.net)

### **Dépannage municipal en dehors des heures d'ouverture**

Tél : (819) 377-1199

Votre appel sera acheminé à la personne responsable.

### **Postes téléphoniques**

Mairie : 2925

Direction générale : 2950

Réception : 2900

Administration : 2935

Urbanisme : 2945

Travaux publics ; 2943

Tourisme : 2901

Micheline Allard, secrétaire-trésorière, directrice générale  
[michelineallard@sogetel.net](mailto:michelineallard@sogetel.net)

Anne-Claude Hébert-Moreau, responsable de la réglementation et de l'urbanisme  
[anne-claude.hmoreau@sogetel.net](mailto:anne-claude.hmoreau@sogetel.net)

<http://www.st-elie-de-caxton.com/Pages/NousJoindre.aspx>